

## CTPL du 11 Mars 2011

\* \* \* \* \*

Lors du CTPD du 11 Mars 2011, le syndicat CGT Finances 04 a déposé une motion pour interpeller la Direction sur la situation inquiétante du devenir de l'action sociale dans notre département, sur la situation des effectifs et dénoncer les mobilités forcées et la Prime de Fonction et de Rendement (PFR).

Divers points ont été abordés dans l'ordre du jour :

Un agent chargé de la mise en œuvre (ACMO) a enfin été désigné pour notre département.

Le plan de prévention des risques professionnels nous a été présenté avant son examen par le Comité Hygiène et Sécurité.

Nous avons souligné l'importance que nous accorderons à la prise en compte des risques psychosociaux et organisationnels, tant par la réduction de la pression du management et donc des objectifs que par la prise en compte des réductions d'effectifs.

S'en est suivi un débat sur les organigrammes fonctionnels (OF) contrôlés par la Mission Maîtrise des Risques (MMR).

Ces OF vont en effet demander un travail de recensement chronophage et, selon nous, irréaliste, peu utile et peu efficace faute de solutions concrètes.

Que doit-on mettre dans ces organigrammes quand les missions ne pourront plus être assurées en raison des réductions d'effectifs ?

Provisoirement, et à leur demande, l'ERD sera soumise au système du pointage sur 4,5j hebdomadaire basée sur 37h par semaine.

Les mesures de transfert des côtes impôts des particuliers au PRS ont été assouplies.

La direction s'est félicitée de l'adaptation, de la polyvalence et du professionnalisme de cette nouvelle équipe (1A+, 1 A, 2B).

La Direction est revenue sur la situation des effectifs suite à notre motion.

Elle a annoncé l'arrivée de 5 cadres A dans le département (adjoint SIP Manosque, adjoint TP Digne , 3 chargés de mission en DDFIP).

Il serait aussi vivement souhaitable de constater l'arrivée de cadres B et C pour pouvoir assurer correctement nos missions auprès des usagers ne serait-ce que pour remplacer les départs en retraite !

Le Directeur a conclu sur les annonces du Ministre F.Baroin la veille aux organisations syndicales :

- Création en 2012 d'un 8<sup>ème</sup> échelon pour les cadres C
- Plan de qualification maintenu à niveau équivalent entre 2012 et 2014
- Prime IMT fusion portée de 350€ à 500€ brut annuel (soumise à cotisation pension de 30% + CSG et RDS et Fonds de solidarité)

Pour la CGT Finances Publiques, si les annonces du ministre apportent objectivement un « petit plus » aux agents, les confirmations des « moins » en matière de réduction d'effectifs ne peuvent qu'inquiéter sur l'avenir des missions, le sort des agents et leurs conditions de vie au travail. **Le ministre et la direction générale doivent apporter des réponses d'un autre niveau aux revendications des agents.**

Nous ne nous laisserons pas faire  
Rejoignez la **CGT**